

L'ARGENT DANS L'ARBITRAGE

Date : 27 juin 2013

Lieu : Maison du Barreau, grand auditorium,
2, rue de Harlay 75001 Paris

Actes publiés chez Lextenso dès 2013

9 h 00 Ouverture

Pierre Moscovici, *Ministre de l'économie et des finances (à confirmer)*

Christiane Féral-Schuhl, *bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Paris*

9 h 30 **Rapport introductif : le marché de l'arbitrage** Thomas Clay, *professeur à l'Université de Versailles – Saint-Quentin, vice-président de l'Université, Associé-gérant de Corpus Consultants*

9 h 50 I. Le financement

12 h 30 animé par Eric Loquin, *professeur à l'Université de Bourgogne, doyen honoraire de la Faculté de droit et de sciences politiques*

9 h 50 **Le financement par un tiers**
Hamid Gharavi, *avocat associé, Derains Gharavi*

10 h 10 **Le financement par une partie insolvable**
Maximin de Fontmichel, *maître de conférences à l'Université de Versailles – Saint-Quentin, secrétaire général de l'équipe de recherche en droit de l'arbitrage*

10 h 30 **Le financement des centres d'arbitrage**
Jan Paulsson, *avocat associé, Freshfields, professeur à l'Université de Miami et à la London School of Economics*

10 h 50 Pause café

11 h 00 **Le financement des activités illicites**
Isabelle Michou, *avocate associée, Herbert Smith*

11 h 20 **Le financement par un appel d'offres**
Peter Herbel, *directeur juridique du groupe Total*

11 h 40 Débats

12 h 30 Déjeuner libre



Master Arbitrage et
Commerce International
Equipe de recherche en arbitrage

Direction scientifique : Walid Ben Hamida et Thomas Clay
Organisation : Equipe de recherche en droit de l'arbitrage (Université de Versailles Saint-Quentin, laboratoire DANTE) ; Centre Léon Duguit, Université d'Evry.

En partenariat avec :



lextenso éditions



14 h 00 II. L'évaluation

15 h 30 animé par Eric Schwartz, *avocat associé King & Spalding*

14 h 00 **L'évaluation du dommage**
Philippe Pinsolle, *avocat associé, Quinn Emanuel*

14 h 20 **L'évaluation des accessoires**
Jean-Pierre Grandjean, *avocat associé, Clifford Chance*

14 h 40 **L'évaluation des frais de l'arbitrage**
Walid Ben Hamida, *maître de conférences à l'Université d'Evry*

15 h 00 Débats

15 h 30 Pause

15 h 45 III. La répartition

17 h 30 animé par Loïc Cadiet, *professeur à l'école de droit de la Sorbonne*

15 h 45 **Répartition entre les parties (frais de défense de la partie adverse)**
Pierre Tercier, *professeur honoraire à l'Université de Fribourg, ancien président de la cour internationale d'arbitrage de la CCI*

16 h 05 **Actions contentieuses entre arbitres, avocats et parties**
Laurent Aynès, *professeur à l'école de droit de la Sorbonne*

16 h 25 **Assurance, subrogation, protection juridique**
Louis Degos, *avocat associé K&L Gates, membre du Conseil de l'ordre*

16 h 45 **La fiscalité de l'arbitrage**
Martin Collet, *professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris, associé Corpus Consultants*

17 h 05 Débats

17 h 30 Rapport de synthèse

18 h 00 Emmanuel Gaillard, *professeur à l'école de droit de Sciences Po, avocat associé gérant Shearman & Sterling*

L'ARGENT DANS L'ARBITRAGE

Date : 27 juin 2013

Lieu : Maison du Barreau, grand auditorium,
2, rue de Harlay 75001 Paris

Actes publiés chez Lextenso dès 2013

**Je souhaite assister
le jeudi 27 juin au colloque
L'argent dans l'arbitrage
au prix de 50 euros HT
(59,80 euros TTC).**

Tarif étudiant 20 euros TTC (sur
présentation d'un justificatif)

Modalités et conditions d'inscription :

*L'inscription n'est effective qu'à réception du règlement
correspondant. Dès réception de votre règlement, une
facture acquittée ainsi qu'une convention de formation
vous seront adressées.*

*Une convocation vous parviendra 8 jours avant la date du
colloque.*

*Une attestation de présence vous sera envoyée à l'issue de
la formation.*

Tarifs groupes et étudiants nous consulter.

*Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75
47 114 75.*

*Une documentation sera remise aux participants lors du
colloque.*

**Bulletin d'inscription à retourner,
accompagné de votre règlement libellé à
l'ordre de Lextenso éditions, à :**

**Lextenso éditions - 33, rue du Mail
75081 PARIS CEDEX 02
ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ
DATE LIMITE D'INSCRIPTION 21/06/2013**

Informations complémentaires :

**tél : 01 56 54 41 34 | Fax : 01 56 54 42 11
claire.lorentz@lextenso-editions.fr**

Date, signature et cachet de l'entreprise :



Master Arbitrage et
Commerce International
Equipe de recherche en arbitrage

En partenariat avec

lextenso éditions



Cabinet / Dénomination sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Coordonnées de facturation si différentes :